

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2599 - LUNDI 2 MAI 2016

BUSINESS ET FINANCES

Des signaux inquiétants perçus par les investisseurs



Entretemps, le débat est lancé sur le maintien ou non d'une Tva en RDC

En dépit des indicateurs macro-économiques changeants mais toujours assez robustes, la situation ayant été jugée favorable sur la grande partie de l'année 2015, la précarité de l'environnement socio-économique commence à préoccuper sérieusement les entreprises d'autant plus qu'elle perdure. En effet, il faut craindre une incidence plus grave sur tous les secteurs et agrégats macro-économiques.

Se confiant aux Dépêches de Brazzaville, un analyste affirme que certains investisseurs étrangers mettent à jour leurs stratégies et politiques après un début de rupture dans l'évolution plutôt satisfaisante de l'économie congolaise ces quatre dernières années.

Au-delà de l'essoufflement progressif de la croissance du pays, il y a la mesure gouvernementale suspendant temporairement la taxe sur la valeur ajoutée qui serait au centre d'une controverse dans les milieux des affaires. [Page 12](#)

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une motion de défiance contre Matata Ponyo en gestation



Matata Ponyo

Augustin Matata Ponyo n'est décidément pas au bout de ses peines. Après s'être prêté à la question orale avec débat initiée par Mbindule Mitono qui tenait à le voir rendre compte de sa ges-

tion durant les quatre années de son mandat, le voilà déjà sous les feux d'une motion de censure. Pour l'initiateur de la motion, le gouvernement est passé à côté des objectifs qu'il s'est lui-même fixés pour avoir privilégié notamment l'exécution des projets non prévus dans le budget national et ce, en défaveur des secteurs prioritaires.

Quant à Matata Ponyo, il continue de soutenir que les choses ont nettement évolué depuis qu'il a pris les rennes de l'exécutif national faisant allusion à quelques indicateurs de performances enregistrés, avec à la clé, le passage du taux d'emplois de 36,1% à 43,5% entre 2005 et 2012, soit une hausse de 7%.

[Page 13](#)

MWANDO NSIMBA

« Les leaders du G7 ne sont pas intimidables »

Le président en exercice de cette plate-forme politique a ainsi répondu aux préoccupations sur la sécurité des acteurs politiques ayant quitté la coalition au pouvoir parce qu'opposés à la modification de la Constitution et à l'octroi d'un troisième mandat au président de la République sortant. Charles Mwando Nsimba a, au cours d'un récent point de presse, souligné que les membres de son regroupement politique répondront d'une manière responsable aux actes d'intimidation du pouvoir.

Tout en fustigeant la campagne de diabolisation et de déstabilisation menée contre les leaders et les partis politiques du G7, l'ex-vice président de l'Assemblée nationale pense que cela relève d'un acharnement dont l'objectif est de livrer cette plate-forme et ses responsables en pâture pour justifier la répression à leur endroit. [Page 12](#)

SCANDALE

Un sextape à la base du limogeage d'un vice-ministre

Depuis le 29 avril, Enoch Sebinaza n'est plus membre du gouvernement. La sentence est venue du président de la République lui-même via une ordonnance lue sur les antennes de la télévision publique, la RTNC. Celui qui était jusque-là vice-ministre chargé des Postes, Télécommunications et Nouvelles technologies a été simplement révoqué. Il ne pouvait en être autrement pour cet officiel qui venait, il y a peu, d'enflammer la toile avec un sextape de 4 minutes 30 seconde. Selon l'ordonnance présidentielle, le vice-ministre incriminé a « gravement manqué aux devoirs déontologiques et éthiques auxquels sont soumis les membres du gouvernement ». [Page 13](#)

ÉDITORIAL

Cher Papa !

Il était une icône de la musique africaine. Il en est désormais l'un des dieux dont s'inspireront les générations à venir pour ériger notre continent en modèle d'un art aussi ancien que l'espèce humaine, mais dont le rôle ne cesse de grandir.

Oui Papa Wemba, dont les restes seront mis en terre mercredi sur l'autre rive du fleuve, a joué un rôle décisif dans l'affirmation de la musique africaine sur la scène mondiale. Oui sa mort brutale plonge aujourd'hui dans une tristesse profonde des millions d'hommes et de femmes de tous âges et de toutes nationalités. Oui ses rythmes, ses cadences, ses sonorités, ses paroles resteront à jamais gravés dans la tête des générations qu'il a enchantées des décennies durant. Oui, par conséquent, le temps qui passe inexorablement n'effacera nullement sa présence dans la mémoire collective d'un continent qui s'impose de jour en jour comme le pôle le plus créatif de la planète.

Ce que l'artiste dont nous pleurons aujourd'hui la disparition n'avait sans doute pas perçu est le rôle que son génie musical jouerait dans l'émergence de notre continent. S'il est, en effet, un domaine dans lequel l'Afrique affirme chaque jour qui passe sa suprématie c'est bien la musique, d'aucuns – dont nous sommes – diront même l'art dans son sens le plus large. Issue directement des us et coutumes qui régissent ses sociétés depuis des millénaires, elle sert de ciment aux peuples qui l'habitent. Et les temps modernes, loin de l'affaiblir comme on aurait pu le craindre, la rendent plus prégnante encore que par le passé.

Grâce aux nouvelles technologies de la communication qui ne cessent de se développer sur les cinq continents et abolissent le temps comme l'espace, la musique africaine devient universelle. Sous l'impulsion d'artistes accomplis comme le fut Papa Wemba elle abolit les frontières, gomme les différences, crée un monde ouvert, interconnecté, où chacun peut jouir du talent, du génie même, d'artistes vivant loin, parfois même très loin. Elle porte en elle les germes d'une civilisation différente de celle dans laquelle nous vivons aujourd'hui où les barrières entre les peuples demeurent tout aussi fortes que par le passé.

Merci à toi, cher, très cher papa Wemba, de nous avoir ouvert les portes de ce nouveau monde. Nous ne l'oublierons pas.

Nous ne t'oublierons pas.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO

L'équipe gouvernementale de la Nouvelle République

Le ministre d'État, directeur du cabinet du chef de l'État, Firmin Ayessa a rendu public le décret n° 2016-168 du 30 avril 2016, portant nomination des membres du Gouvernement de la République du Congo, dirigé par le Premier ministre Clément Mouamba.

- 1- Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, **M. Henri Djombo;**
- 2- Ministre d'Etat, Ministre de l'Économie, du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé, **M. Gilbert Ondongo;**
- 3- Ministre d'Etat, Ministre de la Construction, de l'Urbanisme, de la Ville et du Cadre de Vie, **M. Claude Alphonse N'Silou;**
- 4- Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, **M. Raymond Zephirin Mboulou;**
- 5- Ministre des Mines et de la Géologie, **M. Pierre Oba;**
- 6- Ministre de l'Aménagement du Territoire et des Grands Travaux, **M. Jean Jacques Bouya;**
- 7- Ministre des Hydrocarbures, **M. Jean Marc Thystere Tchikaya;**
- 8- Ministre des Affaires Étrangères, de la Coopération et des Congolais de l'Étranger, **M. Jean Claude Gakosso;**
- 9- Ministre de la Défense Nationale, **M. Charles Richard Mondjo;**
- 10- Ministre du Commerce Extérieur et de la Consommation, **M. Euloge Landry Kolelas**
- 11- Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, **M. Émile Ouosso;**
- 12- Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public, **M. Calixte Ganongo;**
- 13- Ministre de la Communication et des Médias, porte-parole du Gouvernement, **M. Thierry Mougalla;**
- 14- Ministre des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, **M. Gilbert Mokoki;**
- 15- Ministre de l'Enseignement Supérieur, **M. Bruno Jean Richard Itoua;**
- 16- Ministre de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique, **M. Helot Matson Mampouya;**
- 17- Ministre de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones, **M. Pierre Mabilia;**
- 18- Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel, **Mme. Yvonne Adélaïde Mougany;**
- 19- Ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, **M. Serge Blaise Zoniaba;**
- 20- Ministre des Sports et de l'Éducation Physique, **M. Léon Alfred Opimbat;**
- 21- Ministre de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation, **M. Anatole Collinet Makosso;**
- 22- Ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, **M. Parfait Aimé Coussoud Mavoungou;**
- 23- Ministre de l'Équipement et de l'Entretien Routier, **M. Josué Rodrigue Ngouonimba;**
- 24- Ministre des Zones Économiques Spéciales, **M. Alain Akouala Atipault;**
- 25- Ministre de l'Enseignement Technique et Professionnel, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi, **M. Nicephore Antoine Thomas Fila Saint Eudes ;**
- 26- Ministre de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, **Mme. Rosalie Matondo;**
- 27- Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'Etat, **M. Ange Aimé Bininga;**
- 28- Ministre de la Santé et de la Population, **Mme. Jacqueline Lydia Mikolo;**
- 29- Ministre des Postes et des Télécommunications, **M. Léon Juste Ibombo;**
- 30- Ministre du Plan, de la Statistique et de l'intégration Régionale, **Mme. Ingrid Olga Ebouka Babakas;**
- 31- Ministre du Tourisme et des Loisirs, **Mme. Arlette Soudan Nonault;**
- 32- Ministre de la Culture et des Arts, **M. Leonidas Carel Mottom Mamoni;**
- 33- Ministre des Affaires Sociales, de l'Action Humanitaire et de la Solidarité, **Mme. Antoinette Dinga Djondo;**
- 34- Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement, **Mme. Inès Bertille Nefer Ingani;**
- 35- Ministre de la Jeunesse et de l'Éducation Civique, **Mme. Destinée Ermela Doukaga;**
- 36- Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé des Relations avec le Parlement, **M. Digne Elvis Tsalissan Okombi;**
- 37- Ministre délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Économie Numérique et de la Prospective, **M. Benoit Baty**
- 38- Ministre délégué auprès du Ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement Local, chargé de la Décentralisation et du Développement Local, **M. Charles Ngamfouomo.**

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Adminstration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

RÉVISION DU BARRAGE DE MOUKOUKOULOU

La SNE invite le gouvernement à diligenter le décaissement des fonds

Mis en service depuis 1979, le barrage hydro-électrique de Moukoulou sur la Bouenza n'a connu que trois révisions générales, alors que l'intervalle recommandé est de quatre ans. Le gouvernement est appelé à diligenter le décaissement des fonds nécessaires pour changer les équipements devenus vétustes faute de révisions régulières des turboalternateurs. La SNE a réitéré ce souhait le 29 avril, au cours du conseil d'administration réuni en session bilanciale.

Fruit de la coopération sino-congolaise, ce barrage compte quatre turbines pour une puissance totale de 74MW alimentant les départements du Pool, Niari, Kouilou et de la Bouenza. Une des charnières essentielles du boulevard énergétique du Congo, l'arrêt du barrage de Moukoulou pourrait plonger une grande partie du Congo dans une précarité énergétique dont les conséquences se feront sentir au niveau socioéconomique, notamment auprès des industries telles que Saris Congo et la cimenterie de Loutété qui en dépendent.

Outre la préoccupation concernant la révision générale du barrage, le conseil d'administration a aussi recommandé au directoire d'élaborer dans un délai d'un mois, un dossier technique sur la relation SNE-SNEL (RDC). Objectif : permettre à une commission ad hoc, regroupant le ministère de l'Energie et de l'hydraulique ainsi que celui du Commerce, de préparer une rencontre dans le cadre de l'établissement d'un contrat d'échanges. Le dossier technique complet



Usine hydroélectrique de Moukoulou (DR)

sur la faisabilité de la révision du barrage hydro-électrique d'Imboulou est urgemment attendu au regard du délai de révision dépassé.

Un autre point abordé au cours de cette session bilanciale porte sur la Centrale du Djoué en cours de réhabilitation et modernisation puis la Centrale de Djéno en arrêt. Un délai de deux semaines a été accordé

en vue de l'élaboration d'un dossier sur leur situation pour que le conseil d'administration puisse saisir les autorités compétentes.

Etat des lieux du fonctionnement de l'entreprise

Outre les sujets évoqués ci-dessus, le Conseil d'administration a également apprécié le fonctionnement de l'entreprise

qui retrouve, tant soit peu, la normalité de sa gouvernance. C'est ainsi qu'après débats, le rapport de gestion exercice 2015 et les recommandations

de la session budgétaire et bilanciale ont été adoptés.

S'agissant de la situation de l'endettement et des créances de l'entreprise, il a été recommandé de compléter le document en proposant un plan d'apurement de cette dette.

« La SNE a définitivement tourné la page d'un passé peu élogieux en renouant avec des pratiques et normes

de bonne gestion. C'est donc avec une fierté légitime que notre administration entre dans la nouvelle République, parée de nouveaux attributs pour jouer plus efficacement sa partition dans l'œuvre de développement économique de notre pays », a indiqué le président du conseil d'administration, Eugène Ondzambe Ngoyi.

Faisant le bilan à mi-parcours des actions que l'entreprise a menées au premier trimestre 2016, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenka a cité : les signatures de la convention de financement du Centre de formation et de perfectionnement professionnels et de l'avenant du contrat entre l'Etat congolais et l'Electricité de France (EDF); l'organisation d'un séminaire sur le management et la gestion à l'intention des managers de l'entreprise ; la réception des équipements de comptage acquis et du siège du secteur SNE Sangha à Ouessou.

« Il nous reste à poursuivre la guerre de la satisfaction des clients à travers la fourniture d'une électricité suffisante et de bonne qualité. Tel est le nouvel enjeu de notre administration », a conclu le président du Conseil d'administration.

Lopelle Mboussa Gassia

LE FAIT DU JOUR

Ekumani!

Sorti de son Lubefu natal, dans le Sankuru, en République démocratique du Congo, un certain 14 juin 1949, Jules Shungu Wembadio ne savait pas quel destin l'attendait lorsqu'il embrassa très jeune la carrière de musicien. Pour dire qu'il était devenu l'un des grands de ce monde dans le domaine qu'il adorait, celui de la chanson évidemment, faisons le tour des chaînes de télévision et de radio, feuillets les journaux, cliquons sur le Net et entrons dans les réseaux sociaux nous archiverons tant de données sur l'homme. Jamais mort d'artiste-musicien du continent africain n'avait été célébrée au sens des hommages qui lui sont rendus du jour où il s'en est allé, ce 24 avril à l'aube, à celui de ses obsèques, ce 4 mai. De fait, de la vie à la mort, celui qui vendit bien son nom de scène de Papa Wemba a composé avec le succès.

De l'autre côté de la rive droite du fleuve Congo où il avait ses habitudes, le chef coutumier du village Molokai sait combien Brazzaville lui rendait les civilités. Il passait par Brazzaville pour gagner Paris, et regagnait Kinshasa via

Brazzaville. Parce qu'il savait accrocher les Brazzavillois, savait conter la vie avec gaîté, avait l'art de valoriser tout à la fois son talent musical, sa mise vestimentaire, son lingala du milieu. Et il a su s'adapter aux parcours de sa carrière de musicien accompli, devenant inclassable pour ses contemporains. A ce titre, on ne pouvait dire de Papa Wemba qu'il chantait mieux que l'un ou l'autre grand nom de la rumba établi à Brazza ou à Kin ; on ne pouvait non plus dire qu'il n'arrivait pas à la cheville de tel ou tel autre musicien de sa génération. Non, il avait sa place et cela suffisait de le considérer dans son gabarit exceptionnel.

Roi de la Rumba, mais aussi de la Sape, Papa Wemba ne tarissait pas d'éloges pour les grands noms de la mode, des Italiens, aux Anglais et passant par les Japonais. De ses amitiés avec Strervos Niarcos, il retint le conseil, disons la consigne inviolable des guides spirituels de la religion Kitendi, parmi lesquels Koko Waya et Kula Mambo. Ces Nkaka ou « grands pères » recommandaient en toute circonstance à leurs idoles de : « s'habiller, s'habiller, toujours s'habiller,

et bien ! » Son sociétaire dans Viva la Musica avant de voler de ses propres ailes avec Victoria Eleyson, King Kester Emeneya vouait à Papa Wemba une considération de tous les instants sur ce plan de la Sape. Il l'appelait « l'ancêtre », en quelque sorte le grand héritier de la chose. On savait Emeneya polémiste en matière de Sape et de réussite musicale. Il « allumait » littéralement les plateaux de télévision, revendiquant pour ce qui concerne la société des ambassadeurs et des personnes élégantes le deuxième rang de plus grand sapeur des musiciens de Kinshasa après son « ancêtre ». Emeneya disait avoir révolutionné la rumba.

L'autre dimension par laquelle Papa Wemba jouait les inimitables, c'était la liste de ses surnoms. Se définissant volontiers comme un Yankee (homme branché), il revêtit tour à tour les chapeaux de Nkuru Yaka, Ekumani, M'Zée, Mwalimu, Jules-Presley, Bakala Dia Kuba, Vieux Bokul, Grand Maya, Elombe, chef coutumier, Formateur des idoles. Au point de faire s'éclipser ses noms de naissance Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba. Il était sur

ce point en symbiose avec Strervos Niarcos Mukaravia Eddie-Barra, né Andrien Mombele Samba Ngatshie et de José Kadima Kula Mambo dit Mwatu Kumwata.

Ecoutez la chanson *Proclamation* (1984), vous saurez chez qui Papa Wemba prenait costumes, chemises, cravates et chaussures ; écoutez *Kaokokokorobo* vous apprendrez dans la langue des « Yankee » que ce titre en forme d'onomatopée signifie « Notre père qui es aux cieux ». Il en fit lui-même la révélation à l'émission Karibu variétés animée sur la chaîne de la télévision nationale de son pays par le chroniqueur musical émérite Manda Tchewwa Tchamalu. Nous sommes sans doute en 2001. Et Wemba a continué sa carrière avec le même sourire large, la même gaîté, la même joie de vivre comme depuis toujours. Jusqu'au jour fatidique de la scène d'Anoumabo, à Abidjan, cette ville ivoirienne animée qu'il aimait tant, qu'il avait tant honorée dans ses chansons. Mercredi, il rejoindra les siens pour l'éternité.

Adieu l'artiste !

Gankama N'Siah



AVIS D'APPEL D'OFFRES N° AFRO/014/2016

SELECTION D'UNE ENTREPRISE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE MAINTENANCE DANS LE DOMAINE D'ETANCHEITE DANS LES LOGEMENTS DE LA CITE DU DJOUE AU BUREAU REGIONAL POUR L'AFRIQUE DE L'OMS, BRAZZAVILLE CONGO.

Le Bureau régional pour l'Afrique de l'OMS lance le présent avis d'appel d'offres afin de procéder à la sélection d'une entreprise chargée de l'exécution des travaux de maintenance des logements dans le domaine de l'étanchéité au siège de l'OMS/AFRO.

L'OMS dispose pour son siège du Bureau Régional pour l'Afrique (OMS/AFRO) à Brazzaville, République du Congo des logements au nombre de 42 appartements, 36 studios et 46 villas.

Dans l'ensemble, tous ces logements ont des toitures vétustes. Pendant la saison de pluies l'équipe de maintenance est fréquemment sollicitée pour des interventions contre des fuites d'eau de pluies sur les toits dégradés.

Pour apporter des solutions immédiates en attendant de faire aboutir un grand projet qui consistera à refaire l'étanchéité sur tous les toits dégradés des bâtiments de la cité du Djoué, l'OMS/AFRO souhaite sélectionner une PME (Petite et Moyenne Entreprise) capable d'assurer à la demande, la maintenance pour :

- l'étanchéité sur dalles ; et
- l'étanchéité sur les toits couverts en tôles;

La sélection sera faite sur la base de du bordereau de prix (rempli) que chaque l'entreprise est appelée à fournir.

Le cahier de charges y afférant est disponible jusqu'au Jeudi 5 mai 2015, entre 9H et 13H du lundi au vendredi auprès du Bureau N° 21 à « L'Estate, OMS-AFRO».

Les sociétés intéressées sont invitées à proposer leurs offres.

La soumission devra comporter trois (3) volets :

- Le volet administratif qui comprendra les documents à fournir par chaque entreprise soumissionnaire, à savoir :

- une copie de l'Extrait du Registre du commerce ;
- une copie du document d'immatriculation aux impôts (NIU) ;
- une copie de la Patente de l'année en cours ;

- une copie de l'Attestation de non faillite
- une copie de l'Attestation de moralité fiscale.
- une copie de l'identité bancaire.

- Le volet technique sera composé des éléments suivants :

- l'expérience professionnelle
- la liste des travaux similaires déjà réalisés et vérifiables
- les qualifications du personnel clé (avec CVs) ;

- Le volet financier devra comporter les prix hors taxes suivant le devis quantitatif et estimatif fourni avec le cahier des charges.

La soumission présentée sous plis fermé en deux exemplaires dont un original une copie devra comprendre l'offre administrative, l'offre technique et enfin l'offre financière. L'enveloppe contenant ces trois offres devra porter la mention «Confidentiel – TRAVAUX DE MAINTENANCE DES BATIMENTS A L'OMS/AFRO: ETANCHEITE», devra être déposée au plus tard vendredi 6 mai 2016 (date limite) à 14h00 à l'adresse suivante:

Organisation mondiale de la santé
Bureau Régional pour l'Afrique
BP 6

Bureau de GMC N° 128 (1er étage)
Cité du Djoué

Brazzaville – Congo

Notes :

- La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.
- Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Le Bureau Régional de l'Afrique de l'OMS.



Société Commune de LOGistique

OFFRE D'EMPLOI

La Société Commune de Logistique « SCLOG » dont le siège social est sis au dépôt avenue Félix Eboué Mpila à Brazzaville.

Recherche un (01) Chef de Projet

Lieu d'emploi : Brazzaville ou Pointe Noire

Poste :

Sous la supervision du Chef de Service Travaux Neufs, vous travaillerez dans l'équipe des Travaux Neufs ; vos principales missions sont :

- Conseiller et proposer des solutions techniques pour la SCLOG;
- Participer à des études de faisabilité et des estimations budgétaires ;
- Réaliser ou participer à la réalisation avec des prestataires externes à des études APS, APD et des dossiers DCE selon les normes et règles appliquées ;
- Participer à l'évaluation des prestataires externes et à l'évaluation des Appels d'Offres et des consultations techniques ;
- Elaborer des lettres de commandes et des contrats des travaux ;
- Participer à l'établissement des plans de prévention et des études HSE;
- Coordonner les travaux de réalisation sur site en étroite collaboration avec les exploitants des sites, les contracteurs, les ingénieries, bureaux de contrôle, les autorités, ... ;
- Faire respecter la sécurité, la qualité, les quantités, les standards et règles, le budget et le planning des travaux ;
- Animer les réunions de suivi des travaux ;
- Établir et suivre les relations des prestataires externes,

Profil :

De formation supérieure BAC + 5 école d'ingénieur (de type Ingénieur Mécanique, Génie Civil, ENSP...) vous vous prévaluez d'une expérience réussie d'au moins 5 ans dans la maîtrise d'ouvrage. Vos capacités de contact et de négociation, votre sensibilité pour les sujets HSE, alliées à vos compétences techniques, juridiques et financières, vous permettent de gérer des projets complexes tant dans leurs composantes que dans le nombre et la diversité des acteurs concernés. Votre candidature nous intéresse.

Conditions :

- Etre de nationalité congolaise ;
- Etre âgé(e) de 30 à 40 ans ;
- Permis de Conduire B ;
- Langues : Français, Anglais est un plus ;
- Maîtrise informatique MS Office / MS Project / Autocad ;
- Forte disponibilité pour des missions sur les différents sites ;

Les dossiers de candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, diplôme, récépissé de l'ONEMO et prétentions) sont à faire parvenir :

- À la Direction Départementale de l'ONEMO et
- Au siège de la SCLOG à Brazzaville

Date limite de réception des dossiers : 18 mai 2016.

Fait à Brazzaville, le 15 avril 2016

Frederik DE VOS
Directeur Général

DÉPARTEMENTAL DU POOL

De nombreuses écoles aux arrêts

Selon un rapport présenté le 29 avril par le directeur de l'Enseignement primaire, Raphaël Wando, au cours de la réunion de coordination humanitaire sur la situation dans le Pool, plusieurs écoles restent encore fermées.

La situation sécuritaire dans le département du Pool, née au lendemain des attaques à main armée dans la nuit du 3 au 4 avril, dans les quartiers sud de Brazzaville a causé un grand préjudice aux apprenants. En effet, selon ce rapport, l'école ne fonctionne pas dans plusieurs localités. Kinkala 2 qui représente les écoles situées dans la périphérie du chef-lieu du Pool, notamment le long de la voie ferrée, il y a seulement 16 écoles ouvertes sur les 23. A Kinkala 1, 14 écoles sont ouvertes sur 23.

Le grand désarroi c'est dans le district de Mayama où aucune des 15 écoles ne fonctionnent. Même chose à Kindamba où tous les établissements sont fermés y compris celle qui avait été touchée par les tirs. Par contre à Mindouli, seule l'école de Loukouni est fermée et à Loulombo aucun enseignant n'est présent, tandis qu'à Goma-Tsé-Tsé on déplore le grand nombre des militaires ayant occupé le CEG. Le même rapport fait également état des destructions des biens immobiliers, notamment les maisons de l'inspecteur de Mayama et la directrice de l'école de Soumouna qui seraient incendiées avec tous les biens. « *Donc, les élèves étant avec les parents dans la forêt, les quelques enseignants qui ont pris le courage d'ouvrir les écoles sont seuls parce que lorsque je dis qu'à Kinkala 2, il y a 16 écoles qui fonctionnent, enfin de compte, c'est juste la présence de quelques enseignants qui ont résisté, il n'y a pas d'élèves* », a précisé Raphaël Wando.

Suite à cette situation inquiétante, les autorités départementales en charge des questions de l'enseignement fondamental ont, dans un communiqué de presse, appelé les populations à rejoindre leurs villages et les enseignants aussi de regagner leur poste de travail. Ils ont également demandé aux enseignants de recevoir les élèves en déplacement dans les écoles de leurs localités où le calme règne.

Parfait Wilfried Douniama

DROITS DE L'HOMME

Les professionnels des médias formés sur la torture

L'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), a organisé le 28 avril, un atelier de formation des personnels des médias sur les notions de torture et de mauvais traitements.

La rencontre a été organisée en partenariat avec les organisations non gouvernementales Agir ensemble pour les droits de l'homme et Mandat, avec l'appui financier de l'Union européenne. L'objectif est de renforcer l'implication de ces derniers dans la lutte contre la torture et de façon générale dans la protection des droits de l'homme, et de les interpeller quant à la pratique des forces de l'ordre en matière de détention arbitraire. L'OCDH estime qu'ils sont importants dans la surveillance et le respect des droits de l'homme car, ils font également partie d'une infrastructure nationale effective pour la protection de ces droits dans la société en voie de démocratisation. Les enseignements ont été exposés par deux orateurs, à savoir le directeur exécutif de l'OCDH, Trésor Nzila Kendet et le journaliste consultant, John Sullivan, sur des thèmes différents.

Trésor Nzila Kendet a axé sa communication sur la définition et les caractéristiques des droits de l'homme, les instruments juridiques nationaux et internationaux de protection de droits humains ainsi que la protection des citoyens contre la torture et les arrestations arbitraires. L'orateur a rappelé que les droits humains sont universels, indivisibles et interdépendants, avant d'indiquer qu'ils engagent légalement et principalement l'Etat. En ce qui concerne la protection des citoyens contre la torture et les arrestations arbitraires, Trésor Nzila Kendet a souligné qu'un acte est qualifié de torture lorsqu'il présente les éléments de douleur, de souffrance aiguë, physique et d'intentionnalité de l'acte.

Expliquant le processus de détention en garde à vue ou arbitraire. Il a indiqué : « *une garde à vue est une mesure de privation de liberté prise par un officier de police judiciaire. Elle se passe dans les locaux de police et de la gendarmerie en une durée de 72 heures, avec possibilité de prolongation ne pouvant excéder 48 heures. Cette détention devient arbitraire dès lors que la personne interpellée est retenue pendant plus de cinq jours. Au-delà de cinq jours, insiste-t-il, la loi autorise à la personne gardée à vue de refuser tout interrogatoire et peut se faire assister par un avocat ou directement saisir le procureur de la République* ».

John Sullivan a, pour sa part, partagé l'expérience des autres pays en matière des droits de l'homme aux participants avant de souligner que les professionnels des médias peuvent protéger ceux dont les droits sont bafoués. Cet échange d'expérience a été fait lors de sa communication portant sur le thème « Les rapports sur les droits de l'homme : quel est le rôle du journaliste ? ».

Lydie Gisèle Oko

Une mission humanitaire conjointe projetée dans un proche avenir

La coordination humanitaire sur la situation dans le département du Pool s'est réunie le 29 avril au ministère des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité, sous la direction d'Emilienne Raoul et du coordonnateur-résident du système des Nations unies, Anthony Kwaku Ohemeg-Boamah pour faire le point des besoins des populations déplacées

fecture sur l'axe Goma Tsé-Tsé/Brazzaville. « *Au niveau de Goma Tsé-Tsé, je ne peux pas évaluer à l'heure actuelle le nombre des déplacés puisque j'ai été coupé de ma base. J'ai prévu une réunion avec les chefs et secrétaires de village ce 30 avril. Ce qui est vrai, c'est qu'il y a encore des populations qui vivent dans les forêts ; les écoles sont encore fermées pour certaines* », a-t-il dit, promettant de transmettre

Congo espère qu'à l'entame de la nouvelle République, les autorités congolaises mettront tout en œuvre pour que la paix qui est une condition sine qua non du développement soit véritablement instaurée sur toute l'étendue du territoire national. Pour Anthony Kwaku Ohemeg-Boamah, une mission dans le Pool visant à rechercher des informations fiables leur permettra de mobiliser les ressources nécessaires pour venir en aide à la population en détresse. « *Le système des Nations unies comme configuré ici au Congo ne détient pas des ressources pour des actions humanitaires. Toutes les agences du système des Nations unies au Congo œuvrent dans les opérations normales de développement. Donc la seule manière de mobiliser les ressources additionnelles de nos sièges c'est de disposer des informations qui viennent d'une mission du système des Nations unies ou d'une mission conjointe avec le gouvernement, pour pouvoir faire le plaidoyer auprès de nos sièges* », a-t-il laissé entendre.

Présidant la réunion, la ministre des Affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité a rappelé que la gestion des catastrophes obéissait à trois étapes, notamment l'urgence, la réhabilitation et le relèvement ou le développement des communautés. La phase actuelle consiste à apporter des vivres et des non-vivres aux déplacés. « *Nous sommes dans cette phase de l'urgence qui va nous amener à réunir les conditions permissives pour un retour rapide à la vie normale des populations de certaines localités du département du Pool, plus particulièrement de Mayama, Vindza, Kindamba, Taba, Kibouendé, Goma Tsé-Tsé. Pour avoir une meilleure évaluation, une meilleure réponse à la situation du Pool, nous pensons qu'il nous faut une descente sur le terrain* », a annoncé Emilienne Raoul.

Parfait Wilfried Douniama



Emilienne Raoul, présidant la réunion de la coordination humanitaire ; crédit photo Adiac

Identifier et évaluer les besoins humanitaires, dialoguer avec les populations déplacées, voilà, entre autres, ce à quoi devrait s'atteler la mission conjointe gouvernement/système des Nations unies et autres organismes internationaux et nationaux qui se rendra prochainement dans le département du Pool. En effet, les participants à la réunion du 29 avril, se sont fait une idée de la situation sur le terrain même si elle n'est pas exhaustive.

Seule autorité départementale du Pool à participer à cette rencontre, le sous-préfet de Goma-Tsé-Tsé, Prosper Diatoulou, a indiqué que dans son entité administrative il y a encore des populations qui vivent dans les forêts à cause de la psychose. Il a confirmé également l'enlèvement de deux jeunes de sa sous-pré-

le rapport sur la situation humanitaire aux autorités après cette rencontre.

De son côté, l'ONG Caritas-Congo qui a effectué une mission d'évaluation initiale avec l'appui du gouvernement et une autre d'assistance humanitaire dans certaines localités dont Kindamba, Mayama et Nkoué, a indiqué que la situation était préoccupante sur plusieurs points. « *De façon générale, il y a une situation humanitaire inquiétante, la psychose des populations est forte, le souci de rentrer et de vivre en paix, fortement manifesté* », a présenté le secrétaire général de Caritas-Congo, Alain Robert Moukouri.

Une phase d'urgence

Plaidant en faveur de la paix, le coordonnateur-résident du système des Nations unies au

COP 22

Le Triple A sera la priorité du Maroc

Le Maroc, pays organisateur de la 22^e conférence des parties COP 22, vient de lancer l'initiative Triple A ou AAA visant à insérer l'adaptation, l'agriculture et l'Afrique au sein des priorités de la rencontre. Cette initiative à laquelle le royaume convie l'ensemble de ses partenaires, permettra, selon Aziz Akhannouch, le ministre marocain de l'agriculture, de relever trois des défis majeurs auxquels est confronté le continent.

« *Il s'agira de garantir des financements aux projets, en particulier ceux liés à l'adaptation de nos agricultures aux changements climatiques, œuvrer à l'augmentation de la productivité agricole et augmenter le pouvoir de séquestration du carbone dans les sols africains, avec un bénéfice double d'atténuation et d'adaptation en ligne avec les recommandations de l'initiative 4 pour 1 000* », a-t-il affirmé lors de la conférence interministérielle tenue en marge du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM). L'ini-

tiative 4 pour 1 000 est un mouvement international ayant pour but de concilier les objectifs de sécurité alimentaire et de lutte contre le changement climatique.

Le Triple A vise l'insertion, dans l'agenda de solutions contre le réchauffement climatique, d'une série de trois programmes portant le label Triple A. Le premier a pour objectif d'améliorer les fertilités des sols, la capacité de séquestration du carbone dans les sols et d'accroître la reconversion vers l'arboriculture. Le second portera sur la maîtrise durable sur le continent de l'eau dans l'agriculture, tandis que le troisième permettra l'amélioration de la gestion des risques climatiques dans le secteur agricole.

La COP 22 qui se tiendra du 7 au 18 novembre 2016, aura pour objectif de définir les différents mécanismes et outils d'atteinte des objectifs de la COP 21.

Agence Ecofin

Total Congo S.A

Une station-service couplée à un restaurant La Croissanterie, ouverte à Mafouta (Brazzaville)

La nouvelle station-service TOTAL Mafouta OMS à Madibou, dans le 8e arrondissement de Brazzaville, a été inaugurée jeudi 10 mars 2016. C'est Alphonse Obami, conseiller aval pétrolier du Ministre des Hydrocarbures qui a procédé à sa mise en service officielle. En présence de Jean-Pierre Vidon, Ambassadeur de France au Congo, des responsables de Total Congo et des autorités locales.

Par la même occasion, Total Congo a célébré avec une dégustation les activités des deux restaurants La Croissanterie au Congo, ouverts depuis le 7 décembre 2015 sur la station TOTAL Aéroport et le 6 janvier 2016 sur la station TOTAL Mafouta OMS. Les clients peuvent ainsi goûter à toute heure de la journée des viennoiseries, des sandwiches, des paninis, des salades, des burgers et des grillades. Sans oublier de délicieux desserts : tarte aux pommes, flan pâtisier, muffin, cookie, éclair au chocolat ou donut. Toute cette offre est cuite sur place par nos équipes. La station-service TOTAL Mafouta OMS, la 41e sur toute l'étendue du territoire national et la 16e dans la ville de Brazzaville, comprend une piste de distribution de gasoil dédiée aux véhicules poids lourds et une large piste multi-produits pour les véhicules légers. Elle est dotée de cinq volucompteurs soit dix emplacements de service, de cuves enterrées à double parois et d'un système de détecteur de fuite.

A cela il faut ajouter un bâtiment ultra moderne d'environ 213,34m², qui comprend entre autres : un espace de restauration rapide sous l'enseigne La Croissanterie,



L'érection d'une infrastructure de haut standing dans un arrondissement, pourrait-on dire, semi-rural, n'est autre que la résultante d'une politique de proximité mise en œuvre par Total Congo, dans le but d'étendre son réseau de distribution et de commercialisation à travers le territoire national. Pour Alain Milandou, Administrateur-maire de Madibou, sa circonscription administrative a besoin de ce genre d'installation pour améliorer son image. Ainsi, au nom de sa population, et en son nom propre, cette autorité locale a déclaré : «Vous conviendrez avec moi que l'installation d'une station-service d'une telle envergure à Mafouta, avec son complexe, constitue à n'en point douter, pour nous tous, un réel motif de satisfaction, objet donc de notre fierté légitime. Je salue cette initiative prise par la direction générale de Total Congo à laquelle j'exhorte à en faire davantage pour mailler notre arrondissement de ce type de fleuron parce que notre population en a encore besoin», a-t-il fait savoir.



une boutique, un laboratoire de préparation pour la croissanterie et les réserves ainsi que deux baies de lavage moderne automatique et haute pression. La mise en service se faisant par un jeton et le lavage complet en 10 minutes.

Construite en 6 mois, la station-service TOTAL Mafouta OMS a l'avantage d'être une infrastructure moderne, érigée au bord de la route nationale n° 1, à entendre Patrick Londé Ngoyi, superviseur des travaux et maintenance de Total Congo, qui a, en outre, prédit que : «la qualité du service sera reconnue par l'ensemble du public», sinon par l'ensemble des consommateurs des produits Total.



Par ailleurs, le partenariat entre l'enseigne française La Croissanterie et le Groupe Total date d'il y a 5 ans. Pour cela, Total Congo a envoyé trois collaborateurs pour se former en France dans les restaurants pilotes où ils ont appris, pendant trois semaines, les détails des techniques de fabrication des produits, du service aux clients, de gestion de la qualité des produits, de la chaîne du froid et de respect de normes de qualité. Venu à Brazzaville pour participer à cette inauguration, Jean-Luc Bret, président fondateur de La Croissanterie a retracé son parcours et s'est réjoui : «au fil des années, nous sommes passés de deux, trois, quatre restaurants, alors vous vous doutez quel est le bonheur et la fierté de me retrouver ici à Brazzaville pour



inaugurer, 38 ans après, le 242e restaurant La Croissanterie». Dans ce même ordre d'idées, Anne-Françoise Degryck, Directrice générale de Total Congo, a indiqué qu'«avec l'arrivée de la restauration rapide de la marque la Croissanterie au Congo, Total Congo innove et apporte de nouveaux services à ses clients avec une offre de restauration de grande qualité...». Une autre innovation est la baie de lavage Total Wash, pour permettre un lavage rapide et efficace des véhicules, haute pression et de qualité.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

CÔTE D'IVOIRE

La France entend renforcer sa présence militaire

« Les forces françaises présentes dans le pays seraient renforcées », a déclaré le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, le 29 avril 2016 à Abidjan, au cours d'un entretien avec le président ivoirien, Alassane Ouattara.

Cette augmentation était prévue dans la loi de programmation militaire, mais elle intervient dans un contexte de menace terroriste régionale croissante, notamment après l'attentat perpétré en mars sur la plage de Grand-Bassam. La base d'Abidjan constitue un des trois réservoirs de troupes françaises dans le monde avec Djibouti et les Emirats arabes unis. « La France va augmenter ses effectifs militaires en Côte d'Ivoire, un de ses réservoirs en cas de crise dans la région. J'ai confirmé l'augmentation des effectifs des forces françaises à Abidjan de 500 à 900 dans le cadre de la réorganisation de nos forces pour que ce soit une vraie base opérationnelle avancée », a indiqué Jean-Yves Le Drian, avant de rendre visite aux forces françaises basées dans le pays. Outre cette annonce, le ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, s'est entretenu avec

le président ivoirien Alassane Ouattara, essentiellement sur les questions de lutte contre le terrorisme et la sécurité maritime. Pour rappel, le Conseil de sécurité de l'ONU a levé les dernières sanctions qui pesaient sur la Côte d'Ivoire, notamment l'embargo sur les armes décrété en 2004, le gel d'avoirs et les interdictions de voyager. Toutes ces sanctions sont donc levées « avec effet immédiat », précise la résolution. L'embargo sur les armes avait partiellement été levé en 2012 pour permettre l'acquisition d'armes ou d'équipements non létales. Cette décision ouvre donc la voie à la mise en œuvre de la nouvelle loi de programmation militaire 2016-2020. Dans cette loi, le gouvernement ivoirien a prévu de dépenser 800 milliards de Francs CFA, pour l'achat d'équipements de l'armée.

Les Nations unies ont également annoncé le départ définitif de sa mission, l'ONUCI, fin juin 2017. Passée cette date, ce sont les forces de sécurité ivoiriennes qui assureront la protection du pays. Les effectifs militaires de la mission passeront de près de 4 000 actuellement à 2 000 d'ici au 31 août 2016.

Josiane Mambou Loukoula

ITALIE

Rome sous la menace terroriste

Des candidats au djihad en Syrie arrêtés ; des menaces à frapper l'Italie d'attentats : des signaux qui incitent la péninsule à rester vigilante.

Pour l'heure l'Italie est sereine face à la menace d'attentats djihadistes maintes fois proférées. L'organisation de l'Etat islamique a notamment fait savoir qu'il monterait jusqu'à Rome et planterait son drapeau sur la coupole de la Basilique Saint-Pierre, au Vatican, si l'Italie s'hasardait à bombarder en Libye. En décembre, le ministre de la Justice Andrea Orlando avait reçu une enveloppe contenant une balle de kalachnikov avec un texte des plus explicites : « Nous viendrons te couper les oreilles » si l'Italie intervient en Libye.

Des menaces, donc, mais rien de concret jusqu'ici. Mais ce n'est pas parce que l'Italie a été préservée par sa seule méthode Coué : ses services sont en alerte permanente pour conjurer ce que d'aucuns présentent comme une fatalité inéluctable. Il y a quelques jours, les services américains ont fait savoir qu'après l'Espagne, la Grande-Bretagne, la France et la Belgique, la prochaine cible visée par les terroristes islamistes était l'Italie. Tel un volcan en éruption prochaine, des indices laissent entrevoir une activité frénétique des islamistes « de maison », ici et là.

« Des Abdeslam Salah, nous en

avons déjà chez nous ; des Molkenbeek existent bien dans nos villes », a prévenu jeudi le sénateur de la Ligue du Nord Roberto Calderoli, en référence au cerveau des derniers attentats de Paris et de Bruxelles et au quartier bruxellois où il a grandi. Tout vice-président du Sénat qu'il soit, Calderoli est connu pour ses propos outranciers (il avait traité l'ancienne ministre italo-congolaise Cécile Kyenge d'orang-outan !) mais, pour une fois, ses paroles sont tombées dans une opinion assez préparée à devoir affronter une menace interne.

La justice a annoncé qu'un couple et deux jeunes hommes soupçonnés d'avoir envisagé des attentats terroristes sur le sol italien et de partir combattre en Syrie en emmenant leurs deux jeunes enfants, ont été arrêtés jeudi matin. Les suspects projetaient en particulier un attentat vraisemblablement à Rome, qu'ils qualifient de « lieu de référence pour tous les chrétiens », a expliqué le procureur de Milan, Maurizio Romanelli. Le couple, résidant à Lecco, sur le lac de Côme (nord de l'Italie), comptait rejoindre la Syrie avec ses enfants de 2 et 4 ans, pour y combattre aux côtés de l'organisation de l'Etat is-

lamique (EI). Un ressortissant marocain de 23 ans, frère d'un homme expulsé d'Italie en janvier 2015 sur des soupçons de terrorisme, se serait joint à eux. Un autre Marocain a également été arrêté. Tous sont soupçonnés de « participation à une entreprise ayant pour finalité le terrorisme international ». Le couple et ces deux jeunes hommes étaient en contact avec un autre couple déjà établi en Syrie. Il s'agirait d'une Italienne convertie à l'islam depuis huit ans, Alice Brignoli, et d'un ressortissant marocain, Mohamed Koraichi, arrivé en Italie pour y travailler comme soudeur.

Koraichi semble être un donneur d'ordre. Depuis la Syrie, il a recommandé « d'agir d'une façon, n'importe laquelle, dans un lieu, n'importe lequel », pour « toucher l'Etat italien ». Fils d'une famille musulmane qui n'est pas connue pour sa piété exceptionnelle, Mohamed Koraichi s'était fiancé avec Alice, re-nommée Aïcha, et tous deux avaient commencé à se radicaliser. En mai, la mère de la jeune femme avait signalé la disparition de sa fille, de son gendre et de leurs trois enfants. Sur des images sur le profil de Koraichi, les enquêteurs ont reconnu les enfants du couple, vêtus comme des combattants djihadistes et appelant au martyre, le doigt pointé vers le ciel.

Lucien Mpama

BURKINA FASO

La cour de cassation annule les mandats d'arrêt contre Compaoré et Soro

Le jeudi 28 avril, plusieurs mandats d'arrêt émis en rapport avec le putsch manqué de septembre et le dossier Thomas Sankara ont été annulés pour vice de forme. Au nombre des personnalités politiques concernées figurent Blaise Compaoré et Guillaume Soro.

La cour de cassation a décidé de la levée des mandats d'arrêt, dont celui lancé en janvier contre Guillaume Soro, le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire. Les mandats d'arrêt contre Blaise Compaoré, ancien chef de l'Etat burkinabè, et ses proches ont également été annulés. Cette décision sera notifiée à la justice militaire, mais le juge d'instruction peut, s'il le trouve nécessaire, renouveler le mandat en tenant compte des formalités.

« Le juge devait obligatoirement informer le procureur. Nous avons demandé au juge de régulariser la situation », a expliqué le président de la Cour de cassation Ahma Ouédraogo. Cette annulation n'a aucune conséquence sur l'incarcération des personnes déjà détenues dans le cadre de l'affaire du putsch du 16 septembre 2015.

Guillaume Soro a été accusé sur base d'un enregistrement de présumées conversations téléphoniques entre lui et Djibrill Bassolé, ex-ministre des Affaires étrangères du Burkina évoquant un projet de renverser le pouvoir à Ouagadougou. Djibrill Bassolé, homme clé du régime de Blaise Compaoré tombé en 2014, et Guillaume Soro, ancien chef de la rébellion ivoirienne (2002-2010) ont tous deux nié avoir eu cette conversation, dénonçant une « manipulation ». En mars, une expertise commanditée par l'avocat français de Djibrill Bassolé, Me William Bourdon, a mis en doute l'authenticité de ces enregistrements téléphoniques qui empoisonnent depuis les relations entre le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire.

La justice burkinabè a indiqué qu'elle n'a jusque-là pas encore authentifié ces enregistrements, base des poursuites engagées contre l'ancien chef de la diplomatie burkinabè inculpé de six chefs d'accusation parmi lesquels la haute trahison ; l'atteinte à la sûreté de l'Etat et la collusion avec des forces étrangères pour déstabiliser la sécurité intérieure.

Josiane Mambou Loukoula



MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITÉ

PROJET LISUNGI - SYSTÈME DE FILETS SOCIAUX

UNITÉ DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°04/MASAHS/PL-SFS/UGP/2016
« Relatif au recrutement d'un Assistant Administratif pour l'UGP LISUNGI »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Association Internationale de Développement (IDA) de la Banque Mondiale un crédit pour cofinancer le Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter un Assistant administratif pour l'Unité de Gestion dudit Projet.
2. Sous la supervision directe du coordonnateur du Projet, l'Assistant Administratif prend part à la gestion administrative et comptable, à la préparation et au suivi complet des dossiers et des plannings d'activités. Il s'assure de la bonne tenue du système d'information et de gestion, organise et coordonne les informations internes et externes. Il gère les relations avec les clients, les fournisseurs et le personnel.
3. L'Assistant Administratif est recruté pour une durée d'une (01) année renouvelable, sous réserve de l'évaluation semestrielle et annuelle satisfaisante de ses performances, et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.
4. L'Assistant Administratif travaillera à Brazzaville, au siège du Projet.
5. Pour conduire cette mission, l'Assistant Administratif devra :
 - être de nationalité congolaise ;
 - avoir au moins une licence professionnelle en gestion des organisations, assistant de gestion ou de direction, droit ou gestion financière ;
 - démontrer d'au moins cinq (05) ans d'expérience en matière de gestion administrative et financière au poste d'assistant dans un ou plusieurs projets financés par les bailleurs de fonds ou dans une grande entreprise du secteur privé ;
 - avoir des compétences en gestion financière et informatique de gestion ;
 - avoir une parfaite maîtrise du français et de l'anglais, de l'expression écrite et orale ;
 - avoir la maîtrise des logiciels de bureautique.
6. Le consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.
7. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 16 mai 2016 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°04/MASAHS/PL-SFS/UGP/2016 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN ASSISTANT ADMINISTRATIF pour l'UGP LISUNGI »
8. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis pourront être obtenus au siège du Projet LISUNGI-Système de Filets Sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 60/ 00242 05 659 12 50; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur,

Alfred Constant KIAKOUAMA.

ROYAUME TÉKÉ

Le Makoko Auguste NGUEMPIO accueille des hôtes de marque

Le 26 avril dernier, le roi Auguste NGUEMPIO, 17^e roi Téké, a reçu dans sa cour royale de Mbé dans le département du Pool des hôtes de marque venus de Brazzaville.

Cette importante délégation était constituée de Jean Pierre VIDON, ambassadeur de France en République du Congo, Belinda AYESA, directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Paola Montovani, chargée d'affaires de l'ambassade de l'Italie, du docteur Alex RAMEL, représentant de l'Ordre de Malte au Congo.

Tout en souhaitant la bienvenue à ses hôtes, le roi Nguempio a manifesté toute sa joie d'accueillir dans sa cour royale les membres de cette délégation. A son tour, Jean Pierre VIDON a témoigné de sa gratitude pour l'accueil chaleureux qui leur a été réservé. Il a aussi rappelé l'importance des liens séculaires existant entre le Congo et la France ; des liens rendus possibles grâce à la rencontre Brazza-Makoko : *« J'ai voulu*

renouveler le geste qui avait été fait par Pierre Savorgnan de Brazza, il y a 136 ans. C'est à Mbé qu'est née la relation entre ce qui est maintenant, d'un côté, la République du Congo et, de l'autre la République Française ».

Pour Belinda Ayessa, cette visite à Mbé est une reconstitution de notre histoire : *« Nous sommes là au cœur du Royaume Téké. L'histoire est en train de faire son tri. On a l'impression que ce sont des pièces de puzzle qui se remettent en place. Nous sommes heureux de cet accueil chaleureux et de cette visite qui revêt une profonde charge historique ».*

Au terme de la visite, les membres de la délégation ont rendu hommage au 16^e roi Téké Gaston NGOUAYOULOU en se recueillant devant sa tombe.



Le roi Auguste Nguempio souhaitant la bienvenue à la délégation



Le couple royal s'entretenant avec Belinda Ayessa

LA VISITE EN IMAGES



Dans le salon Royal le roi Auguste Nguembo et ses hôtes échangeant sur l'histoire du Congo



L'ambassadeur de France Jean-Pierre Vidon remettant un présent au roi Makoko



Jean-Pierre Vidon saluant le roi Makoko



Le couple royal s'entretenant avec Bélénda Ayessa



Jean-Pierre Vidon et Bélénda Ayessa écoutant le roi Makoko



Le docteur Alex Ramel Représentant de l'ordre de Malte, échangeant avec le roi Auguste Nguembo



La délégation des diplomates et Bélénda Ayessa s'inclinant devant la tombe de Gaston Ngouyoulou Makoko

IFC

L'ambassadeur de France assiste à son dernier vernissage

Avant de quitter la République du Congo où il est resté en fonction en qualité d'ambassadeur de France, Jean-Pierre Vidon qui arrive au terme de son mandat a accueilli à l'Institut français du Congo (IFC), une exposition originale qui interpelle sur l'identité actuelle de la femme : « Mi-femme-Mi-... ». Cette exposition collective a connu la participation spontanée d'une vingtaine d'artistes à l'issue d'un appel à candidatures lancé par ses organisateurs.

Le moment inoubliable au Congo pour Jean-Pierre Vidon, reste sans nul doute, ses mots prononcés au cours de cette exposition collective à l'IFC au cours de laquelle les artistes plasticiens ont illustré leur vision, leur sentiment, leur rapport à cet hybride « Mi-femme, Mi-... ».

« Je suis heureux de vous accueillir, ce soir, pour le vernissage de cette exposition consacrée à la femme, exposition rendue possible par l'engagement de nombreux artistes à donner libre cours à leur imagination et à leur créativité sur un sujet aussi universel. Moment également particulier et émouvant, à titre personnel, puisque je vais bientôt quitter le Congo. C'est aussi mon dernier vernissage d'exposition, après être venu si souvent à l'Institut français du Congo pour y soutenir ses activités mais également pour y découvrir le travail quotidien de diffusion de la culture française et francophone, d'accompagnement des talents congolais de demain », a-t-il déclaré.



L'ambassadeur suivant les descriptions des différentes toiles (DR)

C'est un moment quelque peu emblématique puisqu'il a déjà eu l'honneur d'inaugurer des expositions sur la femme, notamment pour la journée mondiale, célébrée le 8 mars.

Parlant de la femme, vaste sujet, l'ambassadeur de France a dit qu'elle est à la fois mère nourricière, porteuse de vie, mais également muse éternelle puisque la plupart des poètes et artistes, de l'antiquité jusqu'à aujourd'hui, l'ont prise, à un moment donné de leur parcours créatif comme source d'inspiration, voire ressource d'inspiration. Femme entrepreneur ou intellectuelle, la femme, est l'avenir de l'Homme, selon la maxime de Louis Aragon. En Afrique, dit-il, celle-ci se vérifie

chaque jour avec une femme, mère, qui a pu aussi, au fil du temps, devenir une femme d'affaires qui porte bien des espoirs de développement du continent africain.

Jean-Pierre Vidon, a invité tous les observateurs de tenter, même si c'est un gageure, de donner corps à l'intitulé de cette exposition : Mi-femme, mi-homme par exemple, avec cette dualité féminin-masculin qui a inspiré plusieurs des artistes et qui ajoute une composante de complexité à la question du genre, celle-là même qui se pose pourtant si distinctement dans nos sociétés modernes.

Le diplomate français s'est interrogé. « Existe-t-il une part de féminité chez l'homme, et une part de

masculinité chez la femme ? » « Je n'ai pas l'ambition de répondre à cet apparent paradoxe. Mi-femme, mi-métier ? « mi-ange, mi-démon », à la manière du dieu romain Janus aux deux visages, qui peut témoigner de ce dualisme entre le bien et le mal, entre le jour et la nuit, entre l'image sublimée de la muse idéalisée et l'image envoûtante de la femme fatale que tous les poètes ont célébré et que tous les cinéastes ont porté à l'écran. La femme est un être multifacette et multiforme, une nature plurielle qui génère une inspiration sans cesse renouvelée, à la fois fragile dans sa fraîcheur printanière et forte dans sa détermination quotidienne ».

En effet, c'est à son caractère universel autant qu'indéfinissable, c'est à son aura infinie autant que passagère que les artistes de cette exposition ont invité les amoureux des œuvres d'art à découvrir dans les méandres de leur créativité généreuse les courbes de leur regard manipulateur, leurs images des femmes, moitié-réelles, moitié-imaginaires.

L'artiste Gildas Mimbounou remporte le prix de cette exposition

C'est l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon qui a dévoilé le nom de cet artiste qui a remporté le prix. Gildas Mimbounou, bénéficiera d'une résidence de création et d'une exposition à l'IFC en fin d'année.

Artiste plasticien, membre du collectif Art Kintuadi, Gildas Mimbounou, a exprimé ses sentiments à l'issue de ce sacre en ces termes : « C'est le travail qui a produit ses fruits. C'est un travail bien inspiré dans lequel j'ai mis la femme en valeur, parce qu'elle a une place importante dans la société afin qu'elle puisse aussi donner son engagement. Les autres aussi se sont exprimés, mais l'inspiration qui a donné le coup c'est le mien. Je remercie les organisateurs de cette exposition et surtout le Bon Dieu qui a fait grâce ».

A travers cette toile, le peintre illustre une femme qui obtient plusieurs matériels. Il y a le livre qui représente le bureau ; le marteau qui représente le métier en main tel que la maçonnerie ; de l'autre côté il y a la cantine qui représente aussi le ménage, notamment son pragmatisme dans le foyer. Elle porte également une cuvette qui a plein de choses.

Bruno Okokana

FRANCOPHONIE

La jeunesse érigée en priorité au sommet de Madagascar

A quelques mois de l'ouverture de Jeux Olympiques (JO) et paralympiques qui se dérouleront à Rio de Janeiro au Brésil, le président français, François Hollande, a reçu la secrétaire générale de l'organisation internationale de la Francophonie (OIF) et le musicien Manu Dibango, « Grand témoin » de la Francophonie pour les JO et paralympiques de Rio.

François Hollande a félicité Manu Dibango pour son implication au service du rayonnement de la Francophonie. Il a renouvelé le soutien de la France à l'événement. Aussi, a-t-il rappelé la place de la langue française dans « le mouvement international et l'importance de l'association des comités nationaux olympiques pour faire rayonner nos valeurs sportives communes et développer, grâce à des coopérations concrètes l'excellence sportive du monde francophone ». « Je viens rencontrer le président de la République dans le cadre de ma nomination de Grand témoin de la Francophonie que je suis pour les jeux olympiques et paralympiques de Rio. Ma mission est de veiller au respect de la charte olympique, selon laquelle le français est une langue officielle des jeux, au même titre que l'anglais », a déclaré Manu Dibango. « L'idée est de présenter les jeux et la culture », a ajouté l'artiste. C'est la première fois qu'un Africain et un artiste soit nommé Grand témoin. Manu Diban-

go souhaite, au-delà de son rôle de diplomate, « de créer quelque chose d'artiste », l'idée étant de « présenter deux facettes : les jeux et la culture ». Le Camerounais Manu Dibango a été nommé « Grand témoin de la Francophonie », en septembre 2015 par la secrétaire générale de l'OIF, Michaëlle Jean, pour « défendre les valeurs de la culture et la langue française » lors des JO et paralympiques d'été de Rio de Janeiro au Brésil. La SG de la Francophonie a salué « une personnalité rassembleuse et créative ». François Hollande et Michaëlle Jean ont profité de cette rencontre pour faire le point sur le prochain sommet de la Francophonie prévu à Madagascar, et pour affirmer leur « volonté de faire de la jeunesse une priorité et oeuvrer ensemble dans la mise en place des projets visant à développer des échanges et le volontariat, de mettre en commun des initiatives visant à renforcer l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes dans l'espace francophone ».

Noël Ndong

SALON DU LIVRE DE GENÈVE

Trois questions à Hemley Boum lauréate du « Prix du livre engagé »

Hemley Boum a été distinguée par le jury de Cene Littérature pour son roman *les Maquisards* et a reçu son prix, le 28 avril à Genève, en présence de plusieurs auteurs et personnalités

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Que représente pour vous le Prix du livre engagé ?

Hemley Boum (HB) : Je suis honorée. La sélection était très belle, cela n'en donne que plus de valeur au prix, à mes yeux.

LDB : Votre ouvrage cristallise un pan de l'Histoire coloniale de l'Afrique subsaharienne. Comment êtes-vous arrivées à exhumé le passé ?

HB : Par un cheminement intime personnel, des rencontres décisives, des échanges inattendus... Comment naît l'idée d'un livre ? J'ai abordé par hasard une histoire dont je connaissais à peine les grandes lignes et lorsque je suis allée regarder de plus près, je me suis aperçue que c'était de mon propre parcours qu'il s'agissait, celui de mon pays. J'ai su alors que j'en ferai quelque chose. Il fallait témoigner, avant le tournant tragique qu'ont pris les destinées africaines ; des hommes, des femmes inspirées ont répondu avec foi et



Hemley Boum

bravoure au rendez-vous historique des libertés humaines. Ils l'ont payé de leur vie pour la plupart. Je m'aperçois aujourd'hui que l'onde de choc provoquée par ce combat continue à perturber gravement nos existences.

LDB : Pouvez-vous nous parler de votre univers littéraire, de votre premier manuscrit au troisième roman ?

HB : Dès le départ, la forme romanesque a été d'une grande évidence pour moi. J'aime la licence maîtrisée qu'elle offre, la possibilité de créer des univers qui n'appartiennent qu'à moi et qui, par la magie de la

littérature, vont résonner en d'autres. De livre en livre, je m'attache à dire l'intimité des êtres, en quoi petits et grands événements sont liés, entremêlés, pour former la trame de nos existences. Cela me touche toujours profondément que des lecteurs si lointains, si différents, épousent mes personnages et se les approprient. Mais par contre, s'ils ont du mal à adhérer à mes histoires, cela ne me désole pas vraiment : je considère que c'est, somme toute, important et tout à fait normal.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma

CONTREFAÇONS = pannes = mauvaise qualité
= moins d'encre = PLUS COUTEUX



Toner contrefait

Toner HP authentique

Essayez nous.

BUROTOP IRIS , Certifié par HP.

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

PROGRAMME DES OBSÈQUES



Les obsèques de Armand Lnadry Bissoko se auront lieu le mardi 3 mai 2016 d'après le programme suivant :

- 09h00 : levée de corps à la morgue du CHU ;
- 10h00 : recueillement au domicile familial, n°60, rue Haoussas à Poto-Poto (face du PSP, ex Gendarmerie) ;
- 11h30 : départ pour l'église ;
- 12h00 : messe de requiem en la basilique Sainte-Anne du Congo ;
- 13h30 : départ pour le cimetière privé Bouka- 16h00 : retour au lieu de la veillée et fin de cérémonie.

À VENDRE

Voiture de marque Toyota Yarhis (gasoil) en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

15th 第十五届 汉语桥
 « Passerelle vers le chinois »
 15ème édition de la Compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants étrangers
 世界大学生中文比赛
 海外预选赛
 Compétition de Présélection au Congo

« Passerelle vers le chinois », une présélection de la Compétition internationale de la langue chinoise pour les étudiants et les lycéens étrangers, organisée par l'Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI en collaboration avec l'Ambassade de Chine, aura lieu cette année pour la première fois au Congo ! Montrez votre maîtrise de la langue chinoise, profitez-en pour gagner une bourse d'études et un voyage en Chine !

Veuillez venir nombreux à cette Compétition !

Critères d'admission : étudiants congolais âgés de 18 à 30 ans.

Date et Lieu du Concours :
 le samedi 7 mai 2016,
 Institut Confucius à l'Université Marien NGOUABI

Pour plus d'informations et inscription :
 06 867 7933 / 06 639 0961

Date limite d'inscription : le vendredi 6 mai 2016 à 17h

L'ALCOOL

Boire ou conduire? Il faut choisir...
 La conduite en état d'ivresse constitue un délit.

LA VITESSE

La gravité d'un accident de la route est fonction de la vitesse.
 Adoptez une vitesse responsable, épargnez votre vie et celles des autres.
 Un accident n'arrive jamais par accident.

LE PORTABLE

Au volant, le téléphone portable est un outil de distraction. Il retient votre attention et vous fait oublier le danger.
 Téléphone au volant, danger au tournant

L'ASSURANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE

L'assurance et le contrôle technique sont obligatoires au Congo.

LES INCIVILITÉS AU VOLANT

Respectez votre prochain, apprenez à laisser la priorité.
 Savoir conduire, c'est savoir vivre.

LA CEINTURE

Le non-port de la ceinture est responsable d'un tiers des accidents.
 Avec la ceinture de sécurité, Attachez-vous à la vie!! Un petit clic vaut mieux qu'un grand choc

MINISTRE DES TRANSPORTS

Campagne de sensibilisation sur la sécurité routière



SECURITE ROUTIERE: ENSEMBLE ON EST SUR LA BONNE ROUTE

BUSINESS ET FINANCES

Des signaux inquiétants perçus par les investisseurs

Se confiant à la rédaction, un analyste international a affirmé que certains investisseurs étrangers mettent à jour leurs stratégies et politiques après un début de rupture dans l'évolution plutôt satisfaisante de l'économie congolaise ces quatre dernières années. Au-delà de l'essoufflement progressif de la croissance congolaise, il y a la mesure gouvernementale suspendant temporairement la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) qui est au centre d'une controverse dans les milieux des affaires.

Les changements ressentis actuellement dans l'environnement économique de la RDC sont pris très au sérieux par les investisseurs privés habitués à une certaine stabilité du cadre macro-économique au cours de ces dernières années.

Avec un début de rupture des équilibres fondamentaux et des perspectives préoccupantes pour 2016, une année du reste électorale souvent marquée par une réticence des activités, beaucoup parmi eux s'interrogent sur l'urgence d'analyser froidement la situation afin d'y apporter des réponses entrepreneuriales appropriées.

Selon lui, il y a des raisons de s'inquiéter. Dans le Katanga, plusieurs entreprises minières ont fermé leurs portes à la suite de la baisse des cours mondiaux des matières premières, occasionnant ainsi un retrait énorme des devises étrangères. « Rien qu'à cause de la chute du pétrole, la monnaie angolaise a perdu le tiers de sa valeur. Pour la RDC, petit producteur, on ne peut que s'inquiéter de la chute drastique des recettes », a indiqué l'analyste. Les perturbations du cadre macro-économique à la fin de l'année 2015 ont persisté au premier trimestre 2016, avec un taux d'inflation en février 2016 repré-

sentant le taux cumulé jusqu'à octobre de l'année 2014. Et la surchauffe du marché de change ne s'arrête pas en dépit des mesures gouvernementales. Au total, le gouvernement a arrêté 28 mesures pour agir dans plusieurs secteurs liés au développement du pays. En dépit des indicateurs macro-économiques changeants mais toujours assez robustes car la situation, qui a été favorable sur la grande partie de l'année 2015, commence à préoccuper sérieusement les entreprises d'autant plus qu'elle perdure. En effet, il faut craindre une incidence plus grave sur tous les secteurs et agrégats macro-économiques.

Selon l'analyste, la suspension temporaire de la TVA est également un autre motif d'inquiétude pour les entreprises. Théoriquement, elles visent simplement à réduire la pression sur la monnaie nationale et consolider les finances publiques. « Par conséquent, cette mesure arrête jusqu'à nou-

vel ordre les remboursements à toutes les entreprises », a-t-il poursuivi. Certes la Banque centrale du Congo a parlé d'une mesure temporaire du gouvernement. « Les autorités craignent que les entreprises bénéficiaires des remboursements de la TVA fassent des transactions sur le marché qui risqueraient d'augmenter la pression sur le franc congolais ».

Pour lui, les sociétés minières seront les plus pénalisées. « Le gouvernement a connu déjà un retard sur le paiement des remboursements de TVA en faveur de nombreuses entreprises, en particulier dans l'industrie minière ».

En analysant les perspectives d'avenir, il se dit inquiet. « Il y a un signal clair d'une situation grave des finances publiques en dépit d'indicateurs macro-économiques positifs continus. Plusieurs paramètres doivent être pris en compte : instabilité

du cadre macro-économique, chute des principales exportations au cours des douze derniers mois (effondrement des prix du cuivre, du pétrole et d'autres principales exportations), réduction des recettes, déficit du taux d'exécution déjà cette année du trésor public, baisse des réserves, etc. ».

À cela, il faut ajouter un important stock d'arriérés de la TVA à rembourser. Entre-temps, le débat est lancé sur le maintien ou non d'une TVA en RDC. « C'est la meilleure formule pour sa capacité à agir sur un large spectre. Mais il se pose un vrai problème sur les modalités de la TVA en RDC. L'État a gagné beaucoup d'argent grâce à la TVA mais il a accumulé aussi d'importants arriérés. On parle de plus de 10 millions de dollars US à rembourser à une société évoluant dans le secteur de la cimenterie ».

Laurent Essolomwa

MWANDO NSIMBA

« Les leaders du G7 ne sont pas intimidables »

Le président en exercice de cette plate-forme politique a ainsi répondu aux préoccupations sur la sécurité de ces politiques congolais qui ont quitté la majorité au pouvoir parce qu'opposés à la modification de la Constitution et à l'octroi d'un troisième mandat au président de la République sortant.

Dans un point de presse tenu le 29 avril au siège du G7, à Gombe, le président en exercice de ce regroupement politique, l'honorable Charles Mwando Nsimba, a déploré la situation politique que traverse la RDC en ce moment. « Cette situation, en effet, ne fait que s'aggraver chaque jour davantage et appelle une attention plus soutenue de tous les acteurs politiques et sociaux pour éviter à notre pays une énième crise qui ne fera que retarder son développement », a-t-il noté.

Charles Mwando Nsimba a, dans des mots clairs et sans ambage, fustigé la campagne de diabolisation et de déstabilisation que mènerait le pouvoir contre les leaders et les partis politiques du G7. En réponse à cette situation, le président en exercice du G7 a souligné que les membres répondent à ces actes d'une manière responsables. Mais il a tenu à faire observer que ces derniers ne sont pas intimidables. « ... Et le pouvoir doit acter cela. Nous dormons chez nous, en lui offrant l'occasion de commettre ses méfaits », a-t-il insisté.

Une machine qui fait peur

Pour le président Charles Mwando Nsimba, en effet, la campagne de diabolisation et de déstabilisation que mènerait le pouvoir contre les leaders et les partis politiques

du G7 a pris une telle intensité qu'il ne fait aucun doute que cette plate-forme crée la panique et le désarroi dans les rangs de la majorité présidentielle et dans le chef de son autorité morale. L'ex-vice président de l'Assemblée nationale a noté qu'après « l'échec de la tentative d'anéantissement des partis du G7 par la création des doublons, en violation de la loi, le pouvoir est passé à la vitesse supérieure en posant des actes criminels, barbares et immoraux qui ne cachent plus ni les intentions du président Kabila de demeurer au pouvoir à tout prix ni la dérive autoritaire de son régime ».

Mwando Nsimba place dans ce registre d'actes du désespoir du pouvoir la mise à sac, le 19 avril, du siège de l'Union nationale des fédéralistes du Congo (Unafec) situé sur l'avenue de l'Enseignement à Kinshasa, et l'attaque de son siège de Lubumbashi par des éléments de forces de l'ordre, qui l'ont vandalisé et ont détruit les affiches portant effigie du candidat proposé par le G7 à la prochaine élection présidentielle, Moïse Katumbi Chapwe. Il en a été de même du bureau de l'Unafec, à Lubumbashi, qui a également été victime des destructions méchantes, la nuit du 25 au 26 avril, dont l'incendie a entraîné la destruction d'importants biens mobiliers et divers matériels. « Par la suite, les bureaux de l'Unafec ont été scellés et plusieurs de ses membres arrêtés et condamnés par une procédure judiciaire expéditive, à des peines allant de deux à cinq ans de servitude pénale principale. Parodie de justice, l'Unafec, pourtant agressée, a été sommée de payer une amende de dix



Charles Mwando Nsimba et Pierre Lumbi/Photo Adiac

millions de francs congolais », a-t-il regretté.

Des montages bruts contre le G7 et ses leaders

Pour le président du G7, il y a un acharnement dont l'objectif est de livrer ce regroupement politique et leaders en pâture à l'opinion, et de justifier la répression à leur endroit. « Il s'évertue à inventer des faits et des preuves fallacieux pour nuire au G7 et à son candidat à la présidence de la République, l'honorable Moïse Katumbi Chapwe », a fait observer Charles Mwando Nsimba.

Le président en exercice du G7 a, dans ce registre, fustigé les agressions, dégradations et occupations anarchiques par les agents des services de sécurité, des responsables territoriaux locaux et des groupes de délinquants recrutés pour la cause qu'ont subies des sièges en provinces du MSR. Alors qu'une opération montée par ces services

à Lubumbashi leur ont permis de perquisitionner à l'hôtel Rift, propriété de Pierre Lumbi, le président du MSR, où ils ont prétendu trouvé des armes que l'y auraient été laissées par un individu, « mystérieusement disparu » avant la descente de ces services. À l'issue de cette action, deux enfants du propriétaire des lieux ont été arrêtés et acheminés au bureau de l'Agence de renseignements, « à grand renfort médiatique ». Pour Charles Mwando Nsimba, en réalité, toute cette mise en scène n'avait d'autre finalité que de créditer la thèse d'un complot visant à soulever la population contre l'autorité établie.

Les agressions physiques et la dispersion brutale dont ont été victimes, l'ex-gouverneur du Katanga, Moïse Katumbi et la population qui l'accompagnait vers le lieu du meeting prévu pour le 24 avril sont également considérées par le G7 comme des actes posés

par le pouvoir en vue de mettre en mal cette plate-forme politique. « C'est à cette occasion que quatre personnes de son entourage ont été violemment molestées et arrêtées. Ce sont ces quatre personnes, acheminées, du reste, à Kinshasa par le directeur provincial de l'ANR, que l'on veut présenter à l'opinion comme des mercenaires recrutés pour déstabiliser les institutions de la République. Dans la foulée, l'ancien directeur de cabinet de Moïse Katumbi Chapwe, le Pr Huit Mulongo sera accusé et arrêté, le 22 avril, pour détention d'armes de guerre et tentative de briser le scellé du siège de l'Unafec. Il est toujours détenu à la prison de la Kassapa pour nourrir la thèse d'un complot contre les institutions nationales », a souligné le président en exercice du G7, qui a pris l'opinion à témoin.

Lucien Dianzenza

DIVISION 1/PLAY-OFF

Le ministre Denis Kambayi accorde une prorogation de la saison 2015-2016

Le ministre de la Jeunesse, Sports et Loisirs, Denis Kambayi Cimbumbu, a accordé le 26 avril une dérogation pour prolonger d'un mois à la saison sportive 2015-2016.

La décision est prise par l'autorité de tutelle afin de permettre à la Fédération congolaise de football association (Fécifa), surtout à la Ligue nationale de football (Linafoot), son organe subdélégué d'aller jusqu'au bout du Play-Off du championnat national de football. On note que la dérogation est accordée jusqu'au 30 juin 2016 et concerne, en plus du le Play-Off du championnat national qui doit s'organiser en deux phases (aller et retour), la Coupe du Congo de football censée se clôturer le 31 mai 2016.

« C'est la saison qui est prolongée. C'est la Linafoot y compris toutes les activités organisées par la Fécifa à travers ses structures. Après avoir reçu la correspondance de la fédération, je ne pouvais pas ne pas agir maintenant. D'ailleurs, c'est une raison qui est assortie de certaines conditions, notamment le championnat se déroule en toute sérénité et sécurité. Au cas contraire, on va arrêter le championnat », a déclaré Denis Kambayi Tshimbumbu. Et il a argué que le gouvernement tient à ce que des champions dignes aient représenté la RDC sur l'échiquier conti-



Denis Kambayi Tshimbumbu, ministre de la Jeunesse et des Sport

mental. « C'est normal qu'on puisse, en toute loyauté et responsabilité, permettre à ce que nous puissions avoir de vrais champions. Qu'il n'y ait pas de prétextes selon lesquels le championnat était arrêté », a-t-il dit.

Denis Kambayi tient à ce que le championnat national se déroule jusqu'à son terme.

En effet, la Ligue nationale de football n'a pas organisé le championnat jusqu'à son terme pendant les quatre

dernières saisons. La Division 1 ne s'arrêtait qu'à la phase aller par manque de temps nécessaire. En fait, le calendrier n'a jamais été respecté, ou encore confectionné en harmonie avec les compétitions internationales. On veut croire que le ministre des Sports qui est issu de l'univers sportif national pourrait donc trouver une solution à cette épineuse question de la durée à respecter de la saison sportive.

Martin Enjimo

HOMMAGE

Papa Wemba, maître du featuring

Homme solidaire et bon team player durant sa longue carrière, Papa Wemba a collaboré avec les artistes de tout acabit et de tout calibre, tant sur le plan local qu'international.

Le featuring demeure un des points forts de l'artiste Papa Wemba qui en fait presque son dada. Roi de la rumba congolaise, il est aussi à l'origine de plusieurs variantes qu'aura connues ce style musical grâce à ses nombreuses collaborations avec ses collègues, toute génération confondue. Toujours sollicité, il affichait une disponibilité qui n'avait d'égal que sa passion pour la musique avec, à la clé, une quête effrénée du bon son. Déjà avec Wendo Kalosoy, un des précurseurs de cette rumba, il eut à tenter une collaboration musicale qui accoucha, entre autres, de la chanson « Efeke Mandundu » où les deux leaders, représentant deux générations différentes, ont offert aux mélomanes ce qui paraît être un tube d'école.

S'il n'a pas eu la chance de chanter avec Kabasele Tshamala, dit Grand Kallé, cette icône de la musique congolaise, Papa Wemba s'est tout de même consolé en réalisant un duo parfait avec Tabu Ley, le continuateur du style Fiesta dont il fut un des fervents admirateurs. C'est à ce titre d'ailleurs qu'il ira aiguiller son talent dans l'Afriza International en prêtant aux côtés de celui qu'il tenait pour une idole. Cette collaboration musicale accoucha notamment de « Lèvres roses », une très belle mélodie qui contraste nettement avec les sonorités ambiantes et endiablées de Viva-la-Musica.

Les featuring auront, pour ainsi dire,



jalonné le parcours musical de l'artiste qui ne s'en lassait pas. Son dernier opus, « Maître d'école » dans lequel il a fait intervenir une brochette d'artistes tels que Jossart Nyoka Longo, Barbara Kanam et JB Mpiana reflète un peu son esprit d'ouverture dans un environnement musical où la tendance est plutôt au repli sur soi. Papa Wemba est de ceux qui ont impulsé cette dynamique musicale, porteuse de richesse et de progrès pour la musique africaine. C'est toujours dans cet esprit qu'il s'associa à ses anciens pairs de Zaïko (Évoloko, Gina Efonze, Manuaku et autres) pour créer le « Quatro », un groupe informel dont l'ambition était de perpétuer l'esprit du groupe.

Avec Koffi Olomide, c'est fut une autre histoire avec « Wake up », un des meilleurs featuring de la musique congolaise moderne. Les deux stars y ont mis tout leur cœur.

La suite se déclina en termes de dispute sur les dividendes générés, prélude à un conflit qui dissimulait, en arrière-fond, une guerre larvée de leadership. Du haut de son immense talent, Papa Wemba savait aussi descendre plus bas

jusqu'à composer ou à prêter sa voix aux albums des jeunes chanteurs en vogue. Dans l'album « Notre père », il fut intervenir Nathalie Makoma dans la chanson-phare « Six millions de soucis ».

Artiste d'exception, il a aussi puisé dans la sève musicale africaine et internationale des talents qu'il a su exploiter à travers des collaborations dignes d'éloges. On peut citer, l'ivoirien Nash, Ofelie Winter, Youssou N'dour, Jocelyne Beroard, Passi, Singuila, Awa Maïga, Asta Paola, Aretha Franklin, Angélique Kidjo, Salif Keita, Manu Dibango et tant d'autres. Avec Lokwa Kanza, architecte attitré de l'album « Emotion » qui lui valut un disque d'or, Jules Shungu avait arpenté là le chemin sinueux et laborieux de la World music sous le parrainage du britannique Peter Gabriel. Un des héritages artistiques que lègue l'artiste à la postérité, c'est justement cette ouverture d'esprit, ou mieux, cette appétence à aller de manière discontinue au contact d'autres artistes développant un autre feeling pour le bien de la musique.

Alain Diasso

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une motion de défiance contre Matata Ponyo en circulation

Le député national Crispin Mbindule, initiateur de ladite motion, juge négatif le

bilan de l'action du gouvernement ces quatre dernières années.

Augustin Matata Ponyo n'est décemment pas au bout de ses peines. Après s'être prêté à la question orale avec débat initiée par Mbindule Mitono qui tenait à le voir rendre compte de sa gestion durant les quatre années de son mandat, le voilà déjà sous feux d'une motion de censure initiée par le député précité. Ladite motion a été militée le 29 avril, le jour même où le Premier ministre répondait à la question qui lui était posée en s'employant à relever le niveau d'exécution du programme gouvernemental depuis 2012 à ce jour. La question orale s'est donc transformée en une motion de censure. Pour le député Mbindule et plusieurs de ses collègues signataires de ladite motion, le Premier ministre n'a pas convaincu et est resté évasif sur ses réalisations.

Pour lui, le bilan des quatre années de gestion de Matata Ponyo est simplement négatif. Ce bilan contraste avec le satisfait qu'exprime le Premier ministre et se trouverait aux antipodes des attentes réelles de la population. « La motion de censure est en cours et nous espérons que d'ici là, nous allons la déposer au bureau de l'Assemblée nationale parce que le Premier ministre a échoué sur tous les plans », avance l'initiateur de la motion. Difficile pour le député Mbindule d'acquiescer tout ce que Matata Ponyo a débité comme performances à l'image de la stabilité du cadre macroéconomique qui, dit-il, ne repose sur aucun fondement étant entendu que la population n'a jamais ressenti les effets en termes d'amélioration de ses conditions de vie.

Le gouvernement, estime le député, est passé à côté des objectifs qu'il s'est lui-même fixés pour avoir privilégié l'exécution des projets non prévus dans le budget national et ce, en défaveur des secteurs prioritaires. Contrairement aux allégations du Premier ministre, il fait observer que la paix à Beni procède encore d'un mirage. Alors que Matata Ponyo affirme que les Kidnappings ont pris fin avec l'intervention des éléments des Fardc, le député soutient le contraire. Il trouve pratiquement à redire sur tout ce qu'a déclaré le Premier ministre qui, selon lui, prend des vessies pour des lanternes.

Quant à Matata Ponyo, il continue de soutenir que les choses ont nettement évolué depuis qu'il a pris les rennes de l'exécutif national. Il s'est notamment félicité des améliorations enregistrées dans le secteur non agricole où, selon lui, le taux d'emplois est passé de 36,1% à 43,5% entre 2005 et 2012, soit une hausse de 7%. « L'écart entre le niveau de vie actuel et le niveau désiré se réduit progressivement », a-t-il déclaré, faisant allusion à quelques indicateurs de performances enregistrés dans plusieurs secteurs. Le gouvernement, a-t-il dit, s'attelle à mettre en place des politiques plus distributives pour réduire le niveau de pauvreté afin d'améliorer les conditions de vie des populations congolaises. Reste à savoir si le député Mbindule Mitono ira jusqu'au bout de sa démarche ou si sa motion va finir dans les tiroirs comme celles qui l'ont précédée sur cette voie.

Alain Diasso

SCANDALE

Un sextape à la base du limogeage d'un membre du gouvernement !

Depuis le 29 avril, Enoch Sebinaza n'est plus membre du gouvernement. La sentence est venue du président de la République lui-même via une ordonnance lue sur les antennes de la télévision publique, la RTNC. Celui qui était jusque-là vice-ministre chargé des Postes, Télécommunications et Nouvelles Technologies a été simplement révoqué. Il ne pouvait en être autrement pour cet officiel qui venait, il y a peu, d'enflammer la toile avec un sextape de 4 minutes 30 seconde.

Dans cette séquence vidéo ayant fait le tour des réseaux sociaux depuis sa diffusion il y a quarante huit heures, Enoch Sebinaza se livre à cœur joie à un jeu sexuel en solitaire dans son bureau, le regard figé, en contreplongée, sur son ordinateur. Le ministre sans doute atteint par le syndrome de l'onanisme, s'est trompé de milieu, transformant son lieu de travail à une chambre d'hôtel. L'échange via le Webcam auquel il s'est livré lui vaut aujourd'hui une révocation.

Plus grave, les insignes de la République, notamment le drapeau et le portrait officiel du chef de l'État (suspendu sur sa tête), sont bien visibles dans la scandaleuse vidéo. Dans l'opinion, l'on apprécie la promptitude avec laquelle Joseph Kabila Kabange, en sa qualité de chef du gouvernement, a limogé le ministre immoral. L'honneur et la dignité de la République sont à préserver.

A.D.



TRU BLU TRU MARIAGE

DITES-NOUS "OUI"

POUR LE PLUS BEAU JOUR DE VOTRE VIE

RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL
Avenue Amilcar Cabral Centre Ville, Brazzaville, République du Congo
T: +242 05 050 60 60 reservations.brazzaville@radissonblu.com
www.radissonblu.com/en/hotel-brazzaville

HUMEUR

Quand le comportement incivique de certains jeunes inquiète !

Où êtes-vous parents d'enfants ? Cette interrogation peut se justifier par le fait que ces jeunes enfants sont issus des familles bien connues par tous. Une ou deux semaines ne se passent sans que l'on ne déplore ici et là et avec consternation le comportement incivique des jeunes. À l'école ou sur n'importe quelle place publique ou encore au sein même de la famille, les enfants ont tendance à agir maintenant avec bestialité. Cela interpelle la société tout entière.

Ces agissements, qui perpétuent ou prolongent le dangereux phénomène « kuluna » ou des « bébés noirs », dérangent plus d'un adulte et surtout les parents d'élèves, les ministères chargés de la jeunesse, le Haut commissariat à l'éducation morale et à l'instruction civique, bref la société en général. Encore que si les cadres sociaux de socialisation ou de répression sociale n'agissent pas comme un seul homme la main dans la main, les actes regrettables de cette jeunesse prendront des proportions insupportables.

Et lorsqu'on interroge certains de ces jeunes, ils déclarent clairement qu'ils copient ce qui se passe dans les films et dans certaines projections documentaires télévisées ou encore dans des vidéo-clubs ouverts ici et là dans certains quartiers populaires de nos agglomérations. Oui, le scoutisme ou l'introduction des notions et enseignements de l'éducation morale et l'instruction civique à l'école est très importante, car cette partie de la jeunesse qui brille par des actes anti-sociaux devient un vrai virus social. Le banditisme à l'école ou dans la rue ou encore sur certaines places publiques orchestré par des enfants devient une véritable épine sous le pied de la société et les responsabilités sont partagées. Comment un élève peut-il se permettre de rentrer dans la concession de l'école avec une arme blanche sans être inquiet ? Où sont les surveillants généraux et ceux des couloirs ?

Comment des gens, disons-mieux des jeunes, peuvent-ils avoir la satanique idée d'aller mettre le feu aux archives scolaires d'un établissement ? Tenez ! Pourquoi alors ces films et vidéo-clubs d'une agressivité inouïe continuent-ils d'être le quotidien des enfants ? Il faut aussi condamner la passivité et le laisser-aller de la société qui assiste avec complaisance la prise des bières et autres liqueurs par des enfants même en tenue scolaire. Et nous avions toujours décrié cela dans nos billets d'humeurs précédents, car l'excès de l'alcool chez les enfants n'aboutit pas seulement aux échecs scolaires mais ouvre aussi la voie aux comportements inciviques, aux antivaleurs, aux viols, aux vols, aux braquages. Encore que ces jeunes peuvent facilement se doter de ces armes blanches n'importe comment et n'importe où.

Oui, pour la socialisation de ces jeunes, le travail revient entre autres aux familles, aux Églises, aux organes d'instruction morale et civique ou aux écoles et à la force de l'ordre pour une répression proportionnée. La dangerosité du comportement de l'enfant est là car la chose s'amplifie. Alors tenez ! Comment comprendre que des gamins dont l'âge varie entre 14 et 16 ans et qui n'ont ni carte nationale d'identité ni pièces d'état civil importantes se permettent d'être des gros « noctambules » au su et au vu de tous ? Ils sont pendant des heures très tardives dans les boîtes de nuit, dans des bars-dancing et dans des night-clubs de toute sorte. Tenons-nous tranquilles, est-ce qu'une telle frange d'élèves aura le goût de bien suivre ses cours, même si elle se y rendait régulièrement ? La réponse est non. Car si elle est présente à l'école, c'est pour commettre des forfaits.

Des élèves de ce genre causent des problèmes aux enseignants et aux autres paisibles élèves, car les cas des élèves du collège Mfilou à Brazzaville et ceux du lycée Pointe-Noire II en disent long. Hier, lorsqu'un papa s'adressait à son enfant, ce dernier baissait sa tête quel que soit son âge par politesse et respect à ses parents. Aujourd'hui, l'éducation des enfants s'étirole de plus en plus, car aucun clin d'œil qui arrête un geste inacceptable de l'enfant n'est plus compris par des enfants. Ceci étant, familles, Églises, écoles, organes de l'éducation morale et de l'instruction civique, les ministères chargés des questions de la jeunesse, les organes nationaux ou internationaux pour des questions de la jeunesse, bref la société tout entière, la balle est dans votre camp.

Faustin Akono

LIGUE DE HANDBALL DU KOUILOU

La nouvelle équipe dirigeante apporte des innovations dans l'organisation des compétitions

Deux mois après l'élection du nouveau bureau de la Ligue départementale de handball du Kouilou et Pointe-Noire, celui-ci a tenu son conseil inaugural récemment au cours duquel les conseillers départementaux ont adopté le nouveau programme d'organisation des compétitions qui prévoit un tournoi de mise en jambe et une coupe avant le championnat départemental, a indiqué le 4e vice-président de la ligue, Joseph Lembissa.

Sous la présidence d'Yvon Gnali Gomez, les conseillers départementaux de handball de Pointe-Noire ont adopté récemment au cours du conseil inaugural les nouveaux textes régissant leur structure, notamment le règlement intérieur du Conseil et le règlement intérieur particulier du championnat départemental de handball au Kouilou. Le conseil a aussi mis en place ses membres et son commissariat au compte. Le nouveau bureau élu en février s'est également engagé à appor-

ter des innovations dans l'organisation des compétitions. En effet, les équipes de Pointe-Noire ne bénéficiaient pas assez de compétitions susceptibles de leur rendre plus compétitives face à celles de la Ligue de Brazzaville. Pour les aider à être plus outillées, la nouvelle équipe dirigeante a adopté un nouveau programme d'organisation des compétitions. Cette année, un tournoi de mise en jambe et une coupe seront organisés préluce au championnat départemental. Ces tournois

auront lieu en mai prochain a, indiqué le 4^e vice-président de la Ligue de Pointe-Noire, Joseph Lembissa. « Ces activités font une particularité dans notre organisation cette saison 2015-2016 mais la dénomination de la coupe n'est pas encore connue. Cette année, on se multiplie en huit pour faire fonctionner le handball à Pointe-Noire. Les dates ne sont pas encore publiées mais c'est au courant du mois de mai que tout cela va se faire », a-t-il assuré. Pour terminer, Joseph Lembissa a lancé un appel à tous les dirigeants des clubs de se mettre au travail. « Nous demandons aux équipes de s'atteler pour que cette année soit une réussite par rapport aux années antérieures. »

Charlem Léa Legnoki

SANTÉ

Dépistage gratuit de diabète et hypertension artérielle à la polyclinique Marie-Louise-Poto-Djembo

Lancé le 25 avril, ce dépistage va se poursuivre jusqu'au 30 avril à cette polyclinique située à Siafoumou dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou. Le départage gratuit des personnes du troisième âge et des enfants y est aussi effectué.

L'opération a été organisée à l'occasion des journées portes ouvertes de cette structure sanitaire de la fondation Congo assistance, une organisation créée et

présidée par la première dame du pays, Antoinette Sassou N'Guesso. La possibilité est donc donnée à la population de Pointe-Noire de connaître son taux de sucre dans le sang et sa tension artérielle et bénéficier des conseils des médecins de cet hôpital. Selon le médecin colonel Victor Nguoni Nkoua, qui s'occupe de la prise en charge des malades, il y a un engouement de la population à se faire dépister et de nombreux cas de diabète et d'hypertension ont été enregistrés.

Nombreux sont surpris de se savoir malades. Le cas d'Antoine Nzounzi sur qui il a été découvert un diabète très avancé. Ce dernier a remercié la Fondation Congo assistance de lui avoir donné la possibilité de faire se faire gratuitement dépister du diabète faute de moyens financiers. Par ailleurs, beaucoup attendent d'être malade pour se faire dépister. Les personnes de troisième âge et les enfants bénéficient d'un départage gratuit aussi.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

Les élèves du lycée Mpaka se plaignent des conditions d'apprentissage

Pléthore chronique des effectifs des élèves, le manque de salle de classes, bref les conditions d'études sont déplorable au lycée de Mpaka situé dans le sixième arrondissement, Ngoyo.

Le lycée de Mpaka fait partie aujourd'hui des plus grandes structures scolaires à Pointe-Noire. Malheureusement, depuis très longtemps, il a un déficit important en salles de classe et connaît une pléthore chronique des effectifs des élèves. La classe de terminale D2, par exemple, comptait près de 200 élèves au début de l'année scolaire, elle est passée à 185 élèves dans la période allant d'octobre à novembre, puis à 135 élèves après le baccalauréat tenu en décembre dernier, raconte un élève de cette classe.

En effet, le manque de salles de

classe est un mal dont souffre depuis des années le lycée de Mpaka. Pour permettre à ses élèves de ne pas manquer les cours, la direction a été contrainte de squatter quelques salles de classe dans l'enceinte de l'école primaire Marien Ngouabi, située à quelques mètres du lycée. Depuis toujours, les conditions sont restées en l'état. Pas de salles de classe appropriées, les élèves apprennent dans des salles en forme de hutte, ouvertes de chaque côté, les exposant à la poussière, au vent et aux intempéries. Dans ces salles de classe de fortune, les élèves sont en surnombre et manquent de tables-bancs pour s'asseoir confortablement et suivre les enseignements dans les meilleures conditions. Face à cette difficulté, certains d'entre-eux sont obligés de déboursier la somme de 100FCFA pour la location d'une

chaise en plastique. « Nous apprenons dans des conditions inhumaines, les tables-bancs sont insuffisantes, certains élèves restent debout jusqu'à la fin des cours, ce qui n'est pas normale », se sont-ils plaints. Rappelons que l'année dernière, afin de permettre à ces lycéens de travailler plus sereinement, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, avait engagé les travaux de construction de neuf salles de classe et d'une salle de TIC (technologies d'information et de communication) dans ce lycée. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise 3CL et avaient presque atteint leur phase de finition. Malheureusement, aujourd'hui, ils sont restés au point mort, laissant ainsi les élèves dans un désespoir profond.

Hugues Prosper Mabonzo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Un avantage conséquent pour l'AC Léopards de Dolisie

En s'imposant au Complexe sportif de Pointe-Noire 2-0 face à V Club Mokanda le 28 avril en match en retard de la 15^e journée, l'Athlétic club Léopards de Dolisie a fait passer un message à ses poursuivants : celui d'être le potentiel client à la consécration finale. Mais seule la phase retour le confirmerait.

Déjà sacrés champions de la saison, les Fauves du Niari ont ajouté une autre victoire aux alures d'un bonus qui leur permet de boucler la première phase du championnat en beauté. Les Léopards de Dolisie prennent aussi un avantage conséquent sur les probables concurrents au titre national. Ils devancent de quatre longueurs la Jeunesse sportive de Talangai, son poursuivant immédiat. Ils ont aussi une avance de 9 points sur les Diables noirs et 14 sur le Club athlétique renaissance aiglon. Seule l'Etoile du Congo pourrait réduire l'écart de cinq, si elle parvient à gagner ses deux matches en retard. Pas de quoi dire, sinon que la partie est déjà pliée pour les hommes de Rémy Ayayos Ikounga.

La victoire face à V. Club Mokanda qui tisse le mauvais coton leur a en revanche permis de mieux rebondir après leur dernière sortie à Pointe-Noire qui s'était soldée par un grand échec 1-3 face à l'AS Cheminots. « C'est un motif d'abord de satisfaction étant donné que ce n'était pas facile. Notre dernière sortie à Pointe-Noire n'a pas été fameuse. Il fallait d'abord se réconcilier avec notre public et ensuite confirmer notre place pour envisager avec sérénité la phase retour », a souligné Guillaume Illunga tout en reconnaissant que, ce succès a été long à se dessiner.



V Club Mokanda a tenu bon en première mi-temps avant de craquer (photo Adiac)

Il fallait attendre la seconde période et les entrées de Césair Gandzé et Junior Makiessé pour voir les signes prémonitoires de la suprématie des Fauves du Niari sur V Club Mokanda. A peine que la deuxième partie est lancée, Kodi Milambo a déjà trouvé la faille sur une frappe à bout portant (47^e minute). Aliou Bagayoko l'imite et achève le travail sur un coup de pied arrêté. Pour son but premier but sous les couleurs

des Fauves la puissante frappe du Malien a nettoyé à la 52^e minute les toiles d'araignée des cages de Ndendé. L'addition aurait pu être salée si Junior Makiessé avait transformé l'offrande à la 82^e minute. Sa frappe a été repoussée par le gardien.

V Club Mokanda a la recherche de l'efficacité

V Club Mokanda qui n'a pas démérité, a affiché les mêmes

faiblesses que lors de la Coupe d'Afrique : panne d'efficacité. Cette équipe aurait pu ouvrir le

lèges. Ils n'ont pas été concentrés sur les actions de jeu. Nous avons pris le premier but et le deuxième. Nous voulons améliorer la qualité psychologique, mentale et technique de nos joueurs. C'est au fur à mesure que nous travaillons », reconnaît Alain Nkayi.

Le classement inquiétant de V Club Mokanda au championnat oblige son équipe à trouver des formules pour mieux rebondir lors des trois matches restants notamment face à ASK, le FC Kondzo et l'Etoile du Congo. « Nous sommes aussi rassurants que nous allons toujours remonter. C'est vrai que nous avons pris une défaite, nous avons encore trois matches devant nous. Nous allons tout faire pour que nous puissions remonter », a insisté le coach de V Club Mokanda. Dans les autres matches, les Jeunes Fauves (23 points) ont battu à Dolisie La Mancha 2-1 en match en retard de la 16^e journée. Ils délogent Nico-Nicoyé de la 9^e place. Cette dernière a perdu 0-1 devant l'Association sportive Ponténégrine sur un but de Cledon Ondaye à la 87^e minute. Ce match comptait pour la 19^e journée. Elle a été aussi devancée par l'AS Kimbonguela qui a aussi totalisé les 23 points comme les Jeunes fauves, après sa victoire à Brazzaville 3-2 sur Munisport en match en retard de la 17^e journée. Nico-Nicoyé dont le compteur reste bloqué à 22, occupe désormais le 11^e rang au classement provisoire.

James Golden Eloué

RÉFLEXION

« Le monde au défi »

Il fut et demeure l'une des personnalités les plus influentes de la classe dirigeante française. Ayant repris ses activités d'avocat après avoir assuré de hautes fonctions dans les institutions de la République et joué un rôle éminent dans la conduite de la diplomatie, il a choisi d'observer avec attention la scène politique de son pays, mais aussi et surtout de réfléchir à haute voix au destin que l'humanité se prépare sans en avoir vraiment conscience.

Hubert Védrine, puisque c'est de lui qu'il s'agit, vient tout juste de publier chez Fayard, à Paris, un livre qui fait déjà grand bruit en Europe parce qu'il « secoue le cocotier » comme on dit en langue populaire (1). En cent seize pages l'ancien bras droit de François Mitterrand à l'Élysée décrit, en effet, froidement « le monde éclaté » et « le pouvoir émietté » qui régissent aujourd'hui la planète Terre. Mais loin de sombrer dans le pessimisme il dit haut et fort sa conviction que rien n'est joué et que l'humanité peut surmonter ses contradictions, apaiser ses rancunes, dépasser ses égoïsmes nationaux en jouant résolument la carte de l'« écologisation »

qui seule peut générer une véritable cohésion de l'humanité.

L'on ne saurait résumer en quelques phrases la démonstration aussi concrète que limpide dont l'ancien ministre des Affaires étrangères français livre les grandes lignes dans son livre. Et c'est pourquoi nous conseillons fortement de le lire à ceux que ces grandes questions concernent ou intéressent. Tout aujourd'hui indique, en effet, que ce qui y est dit se révélera juste, prémonitoire même, dans les décennies à venir.

L'idée qui sous-tend « Le monde au défi » tient en deux formules que voici :

« Nous allons devoir vivre durablement dans un système mondial chaotique, en permanence instable, alternant, selon les régions, des moments provisoires de stabilité avec de brusques modifications des rapports de force (en Asie, au Moyen-Orient, en Afrique). La « communauté internationale » restant un horizon lointain. »
« Au XX^e siècle une grande partie de l'humanité s'est sauvagement entretuée au nom d'utopies idéologiques meurtrières. Au XXI^e siècle le monde pourrait découvrir son unité fondamentale et se

retrouver tout entier dans cette nouvelle utopie (l'écologie) y compris les pays, régions et peuples aujourd'hui ravagés par la guerre, l'extrême pauvreté, la crise économique, voire en pleine régression d'extrémisme religieux ».

Pour Hubert Védrine, qui sait de quoi il parle puisqu'il a vécu et vit toujours en relation constante avec elle, la communauté internationale va devoir passer progressivement et non sans mal de la « géopolitique », c'est-à-dire du simple rapport de forces entre les nations, à la « géo-écologie », c'est-à-dire à la protection commune de la nature.

D'où cette phrase qui conclut son livre : « Quand tous (les peuples) auront reconnu, fut-ce à contre-cœur, que l'ensemble des êtres vivants sur cette planète forme une communauté solidaire, au destin partagé, tout sera différent. Le monde aura alors relevé le plus grand défi qu'il s'était lancé à lui-même ».

A lire absolument !

Hubert Védrine : « Le monde au défi ». Editions Fayard, Paris. 2016.

Jean-Paul Pigasse